

Projet nickélique Crawford – Sommaire des questions

Le présent document fournit un résumé de haut niveau des questions présentées à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) à propos du projet nickélique Crawford (le Projet) pendant la période de commentaires sur la description initiale du projet présentée par Canada Nickel Company (le Promoteur). Les questions soulignent les renseignements nécessaires pour appuyer la décision de l'Agence quant à la nécessité ou non d'une évaluation d'impact en vertu de l'article 16 de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et, le cas échéant, éclairer l'adaptation des documents de l'étape préparatoire. Les présentations originales peuvent être consultées dans le Registre canadien d'évaluation d'impact (numéro de référence 83857). Les catégories de questions sont présentées selon leur ordre alphabétique anglais.

La description détaillée du projet doit présenter les renseignements de la description initiale du projet, accompagnés de nouveaux renseignements intégrés tout au long du corps du texte de la description de projet de sorte de répondre aux enjeux soulevés. Cela facilite la compréhension des participants, notamment du public et des collectivités autochtones.

Accidents et défaillances
Besoin de renseignements sur les mesures visant à éviter les accidents et défaillances ainsi que les rejets de matières dangereuses (notamment les déversements), au cours de toutes les étapes du projet, et à s'y préparer. Besoin de renseignements sur les plans et les procédures d'intervention d'urgence visant à répondre à tout accident, toute défaillance et tout déversement.
Préoccupations accrues d'une collectivité autochtone quant au potentiel de rupture de la digue à stériles. Préoccupations relatives à la pertinence des solutions de rechange.
Besoin de mesures d'atténuation pour faire face à des défaillances et accidents potentiels relatifs au transport et à l'entreposage de matières dangereuses. Le minerai de nickel concentré peut être une matière dangereuse réglementée en vertu de la <i>Loi sur le transport des marchandises dangereuses</i> .
Besoin de renseignements sur les plans de communication avec les résidents locaux en cas d'accidents et de défaillances, y compris la traduction des plans dans les langues autochtones locales.
Environnement acoustique
Effets potentiels d'une augmentation des niveaux de bruit et de vibration provenant du projet sur les activités récréatives, notamment le camping; par exemple, préoccupation que le bruit et les vibrations soient perceptibles au camping Bigwater Campground.
Préoccupation quant aux effets provenant de l'augmentation des niveaux de bruit du fait de la fréquence plus élevée des vols à l'aéroport municipal de Timmins, entraînant ainsi une pollution sonore dans la région.
Préoccupations relatives aux effets du bruit des activités ferroviaires sur la faune et la récolte.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les méthodes qu'utilisera le promoteur pour surveiller les émissions de bruit et les seuils au-delà desquels des mesures supplémentaires de gestion du bruit seraient mises en œuvre.
Solutions de rechange pour la réalisation du projet
Demande de renseignements sur toute solution de rechange permettant de réaliser le projet qui réduirait au minimum la perte d'habitat et le recouvrement des affluents des rivières North Driftwood et West Buskegau.
Besoin de renseignements sur d'autres options de corridors pour le nouveau corridor de ligne de transport d'énergie, le changement de tracé de la route 655, l'embranchement ferroviaire et le

<p>changement de tracé de la ligne de transport d'énergie de 500 kV, avant d'annoncer les options préférées.</p>
<p>Environnement atmosphérique (p. ex., qualité de l'air)</p>
<p>Changements potentiels de la qualité de l'air du fait d'émissions de poussières fugitives, d'émissions d'origine ponctuelle et de la combustion de combustibles. Il convient de noter en particulier le potentiel de chrysotile (amiante) dans la poussière, du fait de sa présence dans le substratum rocheux.</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur les changements de qualité de l'air, notamment les conditions de référence, des estimations des émissions, une modélisation de la dispersion, les emplacements des récepteurs humains et les effets cumulatifs, pour bon nombre de paramètres. Besoin d'évaluer la présence de chrysotile et les effets potentiels du chrysotile présent dans la poussière.</p>
<p>Besoin de renseignements sur les mesures d'atténuation proposées pour gérer les changements de qualité de l'air, notamment des pratiques de gestion exemplaires, et sur les plans de surveillance. Besoin de déterminer si des mesures supplémentaires sont nécessaires pour gérer le chrysotile présent dans la poussière en suspension dans l'air.</p>
<p>Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, une comparaison plus précise des sources d'émissions atmosphériques pour chaque étape du projet, ainsi que les mesures d'atténuation prévues. En fonction des renseignements fournis, une évaluation adaptée au projet pourrait se concentrer sur certaines étapes plus que sur d'autres.</p>
<p>Effets potentiels sur les peuples autochtones, dans le cas d'un maintien des pratiques traditionnelles dans les zones caractérisées par une modification de la qualité de l'air. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, définir (facultativement), dans la description détaillée du projet, ce que signifie « limites du projet » au sein desquelles seront respectés les critères applicables de qualité de l'air ambiant. Confirmer l'absence de récepteurs au sein de ces limites. Fournir des détails sur la surveillance provinciale assurant le respect des critères de qualité de l'air au sein de ces limites. De plus, si des pratiques traditionnelles peuvent être autorisées au sein de ces limites (p. ex., s'il s'agit de limites de propriété extrêmement étendues dépassant de loin la zone du projet et qu'une entente est établie autorisant l'accès), une évaluation adaptée au projet comprendrait les effets sur les récepteurs au sein de ces limites.</p>
<p>Préoccupations relatives aux impacts sur l'environnement de la dispersion des résidus par le vent.</p>
<p>Demande de contribution à l'élaboration d'un plan de gestion de la poussière du site, notamment toute utilisation d'agent chimique de contrôle.</p>
<p>Préoccupation quant à savoir s'il existe un potentiel de changement de la qualité de l'air au camping Bigwater Campground.</p>
<p>Changements climatiques et émissions de gaz à effet de serre (GES)</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont le projet atteindra la carboneutralité.</p>
<p>Commentaire sur le recours à une production d'électricité au diesel au cours de l'étape de construction, de l'étape de fermeture (étape de désaffectation) et en cas d'urgence, et besoin de veiller à ce que les émissions de dioxyde d'azote et d'autres gaz à effet de serre ne dépassent pas les lignes directrices réglementaires.</p>
<p>Désaffectation et remise en état</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur les plans de désaffectation et de remise en état du site minier, y compris la durée de la surveillance et de la gestion de l'eau, du sol et des déchets.</p>
<p>Demande d'assurance que des fonds sont en place pour couvrir les coûts de fermeture et d'une explication sur la façon dont ils sont calculés.</p>

<p>Demande de renseignements sur les sites d'élimination des déchets sur le territoire domanial après la désaffectation.</p>
<p>Effets de l'environnement sur le projet</p>
<p>Effets potentiels des changements climatiques sur la sécurité, la résilience et l'efficacité de l'infrastructure de gestion de l'eau et des résidus, sur les décisions relatives à l'eau et à la qualité de l'eau au cours de toutes les étapes du projet et après la fermeture (étape d'abandon), y compris les effets de tempêtes et de canicules. Besoin de fournir une liste des infrastructures et des processus de gestion de l'eau vulnérables aux changements climatiques.</p>
<p>Besoin de renseignements sur les mesures d'atténuation relatives à l'eau associées aux effets de l'environnement sur le projet, notamment la façon dont les changements climatiques seront intégrés à la conception de l'infrastructure de gestion de l'eau et des déchets.</p>
<p>Préoccupations quant aux impacts d'événements climatiques extrêmes sur les sources d'eau. Tenir compte de cela dans la sélection des sources d'eau et prévoir de s'y adapter.</p>
<p>Poisson et habitat du poisson</p>
<p>Effets potentiels sur le poisson et l'habitat du poisson de la destruction d'affluents, la diversion de cours d'eau, la réduction du débit dans les cours d'eau en aval de la mine et l'utilisation d'étendues d'eau pour l'élimination des déchets de mine.</p> <p>Besoin d'une cartographie détaillée de chaque élément hydrographique, d'une caractérisation détaillée de l'habitat du poisson, de données de base de la population de poisson, d'une analyse des changements du régime de débit et de la dépendance du poisson à ce débit, de mesures d'atténuation standard et propres au site, d'une évaluation des options de remplacement relatives à l'élimination des déchets de mine et d'un plan de compensation de ces effets.</p> <p>Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, une carte plus détaillée des cours d'eau touchés, une estimation de l'habitat du poisson détruit en mètres carrés, une estimation de la longueur de la zone d'impact sur les débits, la distribution des espèces de poissons actuellement connue et les mesures d'atténuation standard qui seront mises en œuvre.</p>
<p>Besoin de renseignements sur le tracé potentiel de dérivation des cours d'eau. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, confirmer que la diversion sera reconnectée au sein du bassin versant de la rivière North Driftwood ou présenter des options de remplacement plausibles.</p>
<p>Potentiel des effets de la construction d'un pipeline et du rejet d'effluents dans la rivière Mattagami sur l'esturgeon jaune, le meunier et les zones de frai. De plus, des rapports indiquent la présence non confirmée d'esturgeons jaunes dans les tronçons inférieurs de la rivière North Driftwood. Besoin de renseignements sur la distribution actuelle et historique de l'esturgeon jaune pour soutenir l'affirmation qu'aucun impact n'est prévu. Besoin de renseignements sur les mesures d'atténuation potentielles.</p>
<p>Préoccupation quant aux effets potentiels des activités de dynamitage et sismiques sur les étendues d'eau et la vie aquatique.</p>
<p>Préoccupations quant aux effets potentiels, sur le poisson et l'habitat du poisson, du dépôt de poussières fugitives, de la sédimentation à l'aval du site du projet, de l'azote dégagé par les explosifs ainsi que de l'infiltration d'eau et du ruissellement provenant du minerai, des roches de mine, des déchets et des morts-terrains.</p>
<p>Préoccupation quant aux exigences de déplacement de poissons et à la méthodologie qui sera utilisée.</p>

Effets potentiels sur le poisson et l'habitat du poisson de la construction et de l'exploitation d'ouvrages de franchissement de cours d'eau (notamment du ruisseau Victoria) le long de la route, de la déviation de la ligne de transport d'énergie et du nouvel embranchement ferroviaire. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir, dans la description détaillée du projet, des renseignements sur les emplacements potentiels des ouvrages de franchissement de cours d'eau, la distribution des espèces de poissons actuellement connue et les mesures d'atténuation prévues.

Santé et bien-être des personnes (notamment des peuples autochtones)

Effets potentiels sur la santé humaine des émissions du projet dans l'environnement.

Besoin d'évaluer les effets potentiels des cheminements biophysiques de l'exposition, comme :

- les émissions atmosphériques (y compris l'inhalation de chrysotile);
- les changements de qualité de l'eau potable et des eaux utilisées à des fins récréatives (y compris le rejet et l'infiltration d'eau dans les effluents);
- les changements de qualité des aliments prélevés dans la nature;
- le bruit (y compris les itinéraires de transport).

Cela contribuerait à une évaluation des risques pour la santé humaine qui éclairerait le besoin de mesures d'atténuation et de suivi. Utiliser les Conseils pour l'évaluation des impacts sur la santé humaine dans le cadre des évaluations environnementales de Santé Canada, en matière de qualité de l'air, de bruit, d'eau potable et d'eaux utilisées à des fins récréatives, d'aliments prélevés dans la nature et d'évaluation des risques pour la santé humaine.

Besoin de recueillir et de fournir des renseignements robustes sur les activités d'utilisation des terres par les Autochtones (emplacements approximatifs, fréquence, durée), afin de cerner les emplacements de récepteurs sensibles dans le cadre de l'évaluation des effets du cheminement biophysique de l'exposition et de l'évaluation des risques pour la santé humaine.

Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, des cartes et renseignements sur :

- les trois propriétés et terrains de chasse saisonniers déjà signalés, notamment leur type d'utilisation (et s'il s'agit d'une utilisation par des Autochtones), s'ils demeurent accessibles pour être utilisés, et toute source d'approvisionnement en eau;
- les trois emplacements de remplacement quant au rejet des effluents et toute utilisation d'eau potable et d'eaux utilisées à des fins récréatives à proximité;
- un rapport narratif indiquant tout potentiel de changement de la qualité de l'eau perceptible dans l'approvisionnement en eau potable de la ville de Smooth Rock Falls;
- tout autre récepteur humain connu au sein d'une zone approximative d'effet du projet;
- la distance d'autres récepteurs sensibles, comme des hôpitaux et des établissements scolaires;
- les récepteurs possibles d'une augmentation du bruit le long des itinéraires de transport, notamment le nouvel embranchement ferroviaire, la voie ferroviaire Kidd existante et les routes (en cas de changement de volumes de circulation).

Préoccupations soulevées quant au rejet d'effluents dans la rivière Mattagami en amont de la structure d'approvisionnement en eau de la ville de Smooth Rock Falls.

Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir, dans la description détaillée du projet, une liste des émissions atmosphériques prévues de toutes les activités du projet et pour toutes ses étapes.

Besoin que l'évaluation des effets cumulatifs sur la santé humaine inclue les substances sans seuil de toxicité, comme les matières particulaires fines et le dioxyde d'azote.

Besoin de tenir compte des effets potentiels sur les aliments prélevés dans la nature du ruissellement de sulfates depuis les composantes de la mine pouvant influencer sur la biodisponibilité du méthylmercure.
Besoin de valider les hypothèses de modélisation des risques pour la santé auprès des peuples autochtones, comme les taux de consommation d'aliments prélevés dans la nature.
Préoccupation exprimée quant au potentiel de bioaccumulation, étant donné que les Autochtones récoltent des poissons de grande taille dans l'environnement en aval. Demande de renseignements de base et du plan de surveillance du tissu de poissons et d'autres espèces fauniques pour y déceler d'éventuels contaminants tout au long de la durée du projet.
Effets potentiels sur la santé humaine d'accidents et de défaillances, comme les déversements et les rejets accidentels.
Préoccupation qu'une augmentation de la circulation routière et ferroviaire influe sur la santé et la sécurité des Autochtones. Demande qu'une stratégie de transport tienne compte du volume et du transport de matières dangereuses.
Préoccupation relative à une signalisation adéquate indiquant la proximité d'un site minier actif à l'intention des personnes accédant aux zones environnantes.
Préoccupations quant aux répercussions d'éclosions de COVID-19 au site du projet sur les capacités médicales limitées de la région, selon les éclosions passées à Timmins sur lesquelles des projets miniers ont influé.
Commentaire que les hommes métis âgés de plus de 50 ans sont un groupe à risque élevé de décès dû à la COVID-19. Préoccupation quant à la hausse de la fréquentation de la zone. Demande de renseignements sur les protocoles de vaccination et de dépistage.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les effets environnementaux, économiques, sociaux et culturels potentiels relatifs au projet sur la santé humaine, en utilisant les Conseils provisoires pour l'évaluation des impacts sur la santé humaine dans le cadre des évaluations environnementales.
Commentaires sur le besoin de communiquer directement avec les collectivités autochtones pour établir l'état de santé de référence.
Commentaire que le stress causé par la crainte d'accidents et de défaillances pourrait être atténué par des plans de préparation aux interventions d'urgence.
Effets potentiels d'une augmentation de la toxicomanie, notamment des opioïdes, au sein de la population active et des répercussions associées sur les populations vulnérables et les services de soins de santé. Commentaires sur les liens entre les populations migrantes de travailleurs dans le cadre de gros projets d'extraction de ressources et la toxicomanie. Commentaire que des politiques d'interdiction de drogues et d'alcool entraînent des abus pendant les congés. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, un contexte supplémentaire à la crise des opioïdes actuelle dans le nord de l'Ontario, tout cheminement potentiel d'effets découlant du projet (négatifs ou positifs) et une réflexion préliminaire sur des mesures pouvant contribuer à gérer ces effets. Cela pourrait permettre une discussion précoce sur des mesures complémentaires, le cas échéant.
Demande d'une politique en milieu de travail traitant du racisme envers les peuples autochtones et visant une sensibilisation culturelle. Demande d'intégrer une reconnaissance territoriale à la culture du milieu de travail.
Occasions de participation des Autochtones
Demande des collectivités autochtones de procéder à une cérémonie reconnaissant qu'une exploitation minière a lieu sur leur territoire traditionnel.
Demande de renseignements sur les occasions de financement par le promoteur permettant aux collectivités autochtones de participer aux activités du projet.

<p>Demande d'études autochtones, propres aux collectivités et adéquatement financées, ainsi que d'évaluations des effets cumulatifs sur l'usage traditionnel des terres et des ressources, qui devraient être validées par les collectivités autochtones et intégrer les connaissances des Aînés des collectivités.</p>
<p>Demande à l'effet que le Promoteur travaille avec les collectivités autochtones pour améliorer le recrutement et le maintien en poste dans l'industrie des femmes autochtones.</p>
<p>Besoin de décrire les occasions de participation des Autochtones à la collecte et à la validation des données environnementales de base.</p>
<p>Demande de participation aux études environnementales, aux évaluations et aux décisions, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en déterminant les zones d'importance potentielle en matière d'études archéologiques (p. ex., les rives de la rivière Mattagami et de ses affluents); • en recueillant des données de base et en surveillant à long terme le poisson, y compris l'esturgeon et d'autres poissons-gibier utilisés comme aliments prélevés dans la nature (comme le doré jaune, le brochet et la truite); • en évaluant les impacts sur les lieux de frai du doré jaune; • en planifiant des mesures de compensation de l'habitat aquatique se concentrant sur les intérêts des collectivités; • en recueillant et en validant des données environnementales de base, comme les débits, la qualité de l'eau, la qualité de l'air; • en contribuant aux décisions sur les emplacements des ouvrages de franchissement des cours d'eau, les emplacements de rejet des effluents, la gestion de l'eau et des déchets, les emplacements d'approvisionnement en eau, le plan de gestion de la poussière et toute utilisation d'agents chimiques de contrôle.
<p>Demande d'effectuer un examen indépendant des plans de gestion des déchets et des résidus.</p>
<p>Demande de participer aux demandes d'octroi de permis provinciaux (p. ex., autorisation environnementale, permis de prélèvement d'eau) et à la surveillance continue de la conformité.</p>
<p>Demande de commenter tout plan de fermeture propre au site, notamment la désaffectation des puits d'eau souterraine, des étangs de traitement des eaux et de l'infrastructure de gestion de l'eau sur le site.</p>
<p>Demande de commenter les plans finaux d'utilisation des terres du site et d'y intégrer les espèces indigènes.</p>
<p>Demande de participer aux activités de déplacement du poisson.</p>
<p>Consultation et mobilisation des Autochtones</p>
<p>Les activités de mobilisation doivent respecter les protocoles autochtones, notamment tout protocole existant de consultation et/ou de mobilisation dont les collectivités autochtones ont fait part au promoteur.</p>
<p>Commentaires sur le besoin que le promoteur réponde véritablement à toutes les préoccupations soulevées par les collectivités autochtones, tout au long de la durée de vie du projet.</p>
<p>Besoin de renseignements sur les communications jusqu'à présent du promoteur avec les collectivités autochtones, y compris toute préoccupation soulevée par les collectivités autochtones, et sur le calendrier de communications futures du promoteur avec les collectivités autochtones.</p>
<p>Demande de certaines collectivités autochtones d'une plus grande participation. Demande de faire participer la Nation Apitipi Anicinapek.</p>
<p>Commentaires sur d'autres modes de consultation auxquels le promoteur pourrait avoir recours pour communiquer avec les collectivités autochtones n'ayant pas encore répondu au sujet du projet (p. ex., mobilisation hors ligne, correspondance en personne, appels téléphoniques directs, lettres).</p>
<p>Demande de participation autochtone aux visites du site.</p>

<p>Demande de renseignements en langage simple sur la gestion des résidus et d'autres composantes du projet.</p>
<p>Usage courant des terres et des ressources par les peuples autochtones à des fins traditionnelles</p>
<p>Effets potentiels sur la chasse, le piégeage, la pêche, la récolte ainsi que les pratiques spirituelles et culturelles, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • perte de territoire traditionnel (p. ex., du fait de l'empreinte importante du projet et du recouvrement d'étendues d'eau); • perte d'accès à un territoire traditionnel (p. ex., du fait d'éventuels changements de la navigabilité); • réduction de la disponibilité des ressources (p. ex., du fait de la perte d'habitat, de la dégradation de l'habitat, de la mortalité et de perturbations) sur les ressources, telles que l'original, l'oie, le canard, l'esturgeon, le frêne noir, les baies, les plantes médicinales; • changements à l'expérience d'accès et d'usage (p. ex., du fait du bruit provenant des activités minières, des trains et des vols plus fréquents; et changements au paysage visuel du fait des composantes hautes de la mine); • changements des emplacements de pratique, du fait des risques perçus à proximité des activités minières; • perte de connaissances relatives à la récolte et aux pratiques spirituelles et culturelles, pouvant réduire l'efficacité de la chasse et de la cueillette.
<p>Besoin du savoir et des renseignements autochtones sur l'utilisation traditionnelle des terres et des ressources (p. ex., utilisation des étendues d'eau; présence de plantes rares).</p>
<p>Préoccupations quant aux effets potentiels sur la pêche, la récolte et la navigation, dus aux changements potentiels de la quantité et de la qualité de l'eau de la rivière Mattagami, de la rivière North Driftwood et de la rivière West Buskegau du fait de l'assèchement ou du rejet d'effluents.</p>
<p>Besoin de tenir compte des usages traditionnels lors de la sélection de l'emplacement de rejet des effluents, notamment de réserves d'eau douce, d'espèces aquatiques et d'activités locales de chasse et de pêche.</p>
<p>Préoccupation quant à la contamination de plantes et de baies médicinales traditionnelles.</p>
<p>Préoccupations quant à la pression accrue sur la collecte de poissons et d'autres espèces fauniques dans la zone, du fait de l'afflux de travailleurs et de l'augmentation de l'accès aux zones de chasse traditionnelle.</p>
<p>Préoccupation relative à une signalisation adéquate indiquant la proximité d'un site minier actif à l'intention des personnes accédant aux zones environnantes.</p>
<p>Préoccupations quant aux camps de chasse et lignes de piégeage et à la capacité de chasser et de piéger les ressources disponibles, du fait de la construction de corridors de transport et des effets cumulatifs de la foresterie.</p>
<p>Préoccupation quant aux impacts sur la capacité de chasser, pêcher, récolter et cueillir pour les futures générations, du fait de la longévité des effets du projet.</p>
<p>Conditions sociales et économiques des peuples autochtones</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires indiquant si les peuples et/ou les entreprises autochtones à proximité du projet bénéficieront d'une priorité en matière d'emploi ou d'occasions d'affaires.</p>
<p>Besoins de renseignements supplémentaires (p. ex., description et quantification) sur les occasions économiques et d'emploi pour les collectivités autochtones (p. ex., stratégie de recrutement d'Autochtones, nombre et types d'emplois prévus, exigences en matière de compétences pour pourvoir ces emplois, obstacles à l'avancement professionnel, investissement en formation et en perfectionnement des compétences pour soutenir l'avancement professionnel).</p>

Commentaires recommandant que le promoteur mobilise les fournisseurs de services du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, tout au long du projet.
Commentaire signalant que le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) est un programme fondé sur un projet finançant les partenariats visant à fournir de la formation en matière de compétences. En 2022-2023, il pourrait y avoir des possibilités de valoriser la formation au sein de collectivités autochtones.
Commentaires exprimant des préoccupations quant à la viabilité économique à long terme du projet et que les avantages anticipés puissent ne pas être réalisés si le projet est interrompu, alors que les effets environnementaux demeureront.
Besoin de renseignements démographiques supplémentaires sur les peuples autochtones de la région, y compris des détails relatifs à la population. Commentaire visant l'ajout de renseignements sur la proximité des routes, afin d'aider à évaluer l'accessibilité en matière d'emploi. Fournir une description des caractéristiques démographiques de la Nation Apitipi Anicinapek à l'aide des renseignements disponibles.
Suggestion d'envisager l'établissement d'un camp d'hébergement, afin que les employés autochtones n'aient pas à faire la navette depuis les réserves.
Besoin de renseignements supplémentaires sur le contexte social de référence ainsi que sur les effets potentiels associés du projet sur la situation sociale des collectivités autochtones locales.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les mesures d'atténuation, afin de tenir compte des répercussions sociales du projet (p. ex., disponibilité et coûts des logements, pressions anticipées sur les services de santé et de garderie, refuges pour femmes, santé mentale et toxicomanie, augmentation des taux de criminalité et discrimination).
Potentiel d'abandon de traditions familiales en faveur d'un emploi. Commentaires sur le besoin de souplesse relativement aux horaires de travail afin de permettre la participation continue des membres des collectivités aux activités traditionnelles et culturelles (p. ex., chasse en famille, grands rassemblements familiaux).
Patrimoine spirituel, patrimoine naturel et patrimoine culturel des peuples autochtones
Impacts potentiels sur le patrimoine culturel et les ressources archéologiques à proximité de la zone du projet.
Besoin de renseignements supplémentaires sur l'environnement du patrimoine culturel du projet, notamment des évaluations archéologiques planifiées, en cours ou terminées.
Besoin d'un rapport sur le patrimoine culturel, y compris les effets potentiels sur les ressources du patrimoine bâti connues et les paysages du patrimoine culturel, ainsi que les mesures visant à éviter ou à atténuer ces effets. Besoin de renseignements supplémentaires pour savoir si le projet pourrait avoir un impact sur des ressources archéologiques sous-marines.
Commentaires sur l'identification d'un potentiel lieu de sépulture à l'extrémité nord de la zone du projet.
Commentaire à l'effet que les cours d'eau étaient des itinéraires de déplacement importants et que l'on peut s'attendre à la découverte de ressources archéologiques. Commentaires sur des études archéologiques antérieures et des objets découverts dans la zone du projet, notamment près du ruisseau Flint.
Demande d'examiner toute étude utilisée pour évaluer la présence potentielle de caractéristiques du patrimoine naturel et du patrimoine culturel.
Demande de renseignements auprès du promoteur sur les résultats d'études archéologiques antérieures, notamment sur les méthodes employées pour évaluer les objets des Premières Nations ou des Métis.

<p>Demande de faire participer les peuples autochtones aux études archéologiques (p. ex., inclusion d'aînés, visites de site, utilisation de cartes).</p>
<p>Commentaires sur le besoin pour le promoteur d'inclure des zones pour que les employés autochtones puissent s'adonner à des pratiques traditionnelles sur le site (p. ex., offrandes de tabac, zone de purification par la fumée).</p>
<p>Exercices des droits ancestraux et issus des traités des peuples autochtones</p>
<p>Voir les sections sur l'usage courant des terres et des ressources à des fins traditionnelles, la santé humaine et le bien-être ainsi que les pratiques spirituelles, naturelles et culturelles.</p>
<p>Demande de clarifier la description détaillée du projet pour indiquer que tous les Autochtones mobilisés par le promoteur (p. ex., Premières Nations, Métis et Inuits) jouissent de droits protégés par la Constitution en vertu de l'article 35 de la <i>Loi constitutionnelle de 1982</i>.</p>
<p>Oiseaux migrateurs et leur habitat, espèces en péril et leur habitat, et autres espèces végétales et fauniques</p>
<p>Effets potentiels sur les oiseaux migrateurs et leur habitat, notamment la perte, l'altération ou la fragmentation de l'habitat, la mortalité ou les perturbations dues à l'altération du site, du débroussaillage de la végétation, de l'utilisation de véhicules, d'accidents et de déversements ainsi que de l'augmentation des niveaux de bruit et de pollution lumineuse, au cours de toutes les étapes du projet.</p> <p>Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement) ce qui suit dans la description détaillée du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • liste des oiseaux migrateurs dont la présence est connue ou potentielle dans des zones touchées par le projet, selon les renseignements disponibles; • estimation générale de la quantité et de la qualité de l'habitat des oiseaux migrateurs qui seraient perdues et la mesure dans laquelle cela se limiterait à la zone plus vaste; • mesures d'atténuation particulières qui éviteraient la mortalité et les perturbations, notamment la justification de périodes particulières avec des évaluations de présence avant la construction et tout ce qui peut concerner la gestion de la lumière ambiante ainsi que les accidents et déversements.
<p>Effets potentiels des perturbations et de l'altération ou de la perte d'habitat sur les espèces en péril et leur habitat ainsi que sur les espèces d'importance pour les peuples autochtones.</p>
<p>Besoin des listes fédérale et provinciale de chaque espèce soulevant des préoccupations en matière de conservation mentionnée dans la description initiale du projet ou dans ces commentaires.</p>
<p>Besoin de cerner les espèces d'importance particulière pour les peuples autochtones, par la collecte de connaissances et de perspectives autochtones supplémentaires.</p>
<p>Besoin de renseignements de base sur les espèces en péril et les espèces d'importance pour les peuples autochtones sur le site du projet, notamment la variation, la distribution et l'utilisation saisonnières et annuelles d'habitats. Besoin de mesures d'atténuation des effets potentiels et évaluation des effets résiduels.</p>
<p>Pour contribuer à éclairer une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, des renseignements supplémentaires sur la présence ou l'absence d'individus, de résidences et d'habitats importants, pour les espèces en péril déterminées lors d'études documentaires et d'observations de terrain antérieures ou futures. Un habitat important pourrait inclure un habitat essentiel selon la définition fédérale ou un habitat général et réglementé selon la définition provinciale. Des exemples de renseignements utiles sont fournis dans les lignes suivantes.</p>

Effets potentiels sur les oiseaux et les chauves-souris soulevant des préoccupations en matière de conservation, dont la présence est relativement probable dans la région, notamment les espèces suivantes :

- petite chauve-souris brune, chauve-souris nordique, pipistrelle de l'Est (y compris les colonies de maternité de chauves-souris);
- pygargue à tête blanche (y compris les nids de branches);
- paruline du Canada;
- engoulevent d'Amérique;
- moucherolle à côtés olive;
- râle jaune;
- engoulevent bois-pourri;
- gros-bec errant.

Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement) ce qui suit dans la description détaillée du projet :

- renseignements actuellement disponibles sur la présence d'espèces et la présence d'habitats importants, provenant de votre surveillance, mobilisation et analyses documentaires continues;
- description de la façon dont les effets potentiels sur ces espèces et leur habitat important seraient généralement gérés sur les terres privées et le territoire domaniale provincial, notamment des périodes particulières propres aux oiseaux reproducteurs avec des évaluations avant la construction visant à vérifier toute absence probable, autres mesures d'atténuation relatives aux oiseaux migrateurs et chauves-souris, et au moyen de toute disposition figurant dans la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario ou la *Loi sur les espèces en péril*.

Effets potentiels sur l'hirondelle rustique, le goglu des prés et le pic à oreillons rouges, s'ils sont présents. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement) ce qui suit dans la description détaillée du projet :

- renseignements particuliers sur la présence potentielle et toute occurrence connue, notamment après validation avec les experts locaux;
- description de la façon dont les effets potentiels sur ces espèces et leur habitat important seraient généralement gérés sur les terres privées et le territoire domaniale provincial, en cas de présence de l'espèce.

Commentaire reçu que certaines espèces ne sont probablement pas présentes dans la zone du projet et peuvent ne pas nécessiter d'étude supplémentaire, notamment les suivantes :

- tortue mouchetée;
- faucon pèlerin;
- hirondelle de rivage;
- monarque;
- bourdon à bande jaune.

Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, envisager les raisons d'entreprendre ou non des études supplémentaires, en fonction des renseignements disponibles et de tous les commentaires reçus, et valider avec d'autres sources de commentaires le cas échéant. Fournir une justification dans la description détaillée du projet. Pour l'hirondelle de rivage, fournir des renseignements sur les pratiques de gestion adéquates des fronts d'agrégats et de terriils mous pouvant servir à éviter de futurs établissements.

Effets potentiels sur le caribou des bois, son habitat essentiel et les objectifs de rétablissement relatifs à l'aire de répartition du caribou de Kesagami. En particulier, potentiel d'augmentation des niveaux de « perturbation » à l'échelle de la zone de répartition, et effets potentiels au sein de la zone de

répartition sur l'« habitat existant », les « caractéristiques biophysiques » actuellement présentes, la connectivité entre des types d'habitat important et l'accès de prédateurs et de proies à un habitat « non perturbé ». Besoin potentiel de compenser les effets sur l'habitat ne pouvant pas être atténués autrement.

Remarque : Dans la zone de répartition de Kesagami, tout l'habitat (perturbé ou non) est un habitat essentiel. En reconnaissant le faible potentiel actuel de présence du caribou dans la zone du projet local, des renseignements supplémentaires pourraient aider à clarifier la portée des effets potentiels et à préciser les renseignements et les études nécessaires.

Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement) ce qui suit dans la description détaillée du projet :

- carte claire indiquant où le projet chevauche la zone de répartition du caribou de Kesagami;
- description de l'occurrence potentielle du caribou près du site du projet, notamment la route, les lignes de transport d'énergie, l'embranchement ferroviaire et le pipeline potentiel de 10 km. Résumer les renseignements disponibles provenant des ensembles de données provinciales sur la population du caribou de Kesagami ainsi que les connaissances autochtones et des collectivités locales. Si le caribou est jugé absent localement, fournir une justification et le niveau de certitude;
- renseignements sur la présence de l'habitat essentiel dans toute zone pouvant être touchée par le projet, à l'aide des définitions du [Programme de rétablissement modifié](#). Indiquer explicitement si les caractéristiques biophysiques de l'habitat essentiel du caribou se trouvent au sein et autour du site minier et des composantes linéaires du projet, en tenant compte de l'annexe H du [Programme de rétablissement modifié](#);
- description, assortie d'une justification générale, des effets potentiels sur le caribou, son habitat essentiel et les efforts de rétablissement du caribou au sein de la zone de répartition de Kesagami à court, moyen et long termes, notamment le paysage après la fermeture de la mine. Comparer comment la zone pourrait contribuer aux efforts de rétablissement en l'absence du projet.

Effets potentiels sur le frêne noir, dont la présence est étendue, courante, mais en déclin en raison d'un coléoptère envahissant. Pour aider à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, des renseignements plus précis, notamment les suivants :

- description de la mesure dans laquelle le frêne noir peut être présent et être touché (y compris une analyse documentaire des écosites pertinents, le cas échéant);
- description de la façon dont les effets potentiels sur le frêne noir seraient généralement gérés, notamment les dispositions de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario.

Effets potentiels sur la végétation et la faune des métaux dans les émissions de poussières fugitives. Besoin de renseignements sur les mesures d'atténuation, les mesures du programme de suivi visant à gérer l'incertitude et les plans de surveillance visant à éviter les effets négatifs de l'exposition aux métaux présents dans les émissions de poussières fugitives.

Effets potentiels de la perte d'habitat au-delà de l'empreinte directe du projet, pour les espèces signalées comme importantes pour les peuples autochtones, comme l'original, l'oie, le chevreuil, le lièvre et le castor.

Effets potentiels sur la voie migratoire nord existante de l'oie et du canard.

Effets potentiels sur l'original et l'habitat de l'original de la construction et du déplacement de la route 655, des lignes de transport d'énergie et de la voie ferroviaire ainsi que de l'exploitation de la

nouvelle voie ferroviaire. Changements potentiels de l'emplacement et du comportement du loup du fait du projet et des répercussions associées sur l'original.
Préoccupations quant aux effets sur la faune de la circulation routière, notamment sur les reptiles, les amphibiens, les oiseaux et les mammifères. Préoccupations quant à la migration de la faune et ses corridors de déplacement et du besoin de mesures permettant un franchissement sécuritaire des voies d'accès.
Demande de renseignements sur les mesures qui seraient mises en place pour éviter la mort de mammifères tentant de retourner à un habitat précédemment occupé, mais n'étant plus sécuritaire ou adapté.
Demande de renseignements supplémentaires sur les espèces végétales rares dans la province relevées dans la zone du projet et des mesures visant à les préserver ou à les protéger.
Demande de renseignements sur les mesures d'atténuation qui seraient utilisées pour contrôler les espèces envahissantes ou nuisibles dans la zone du projet ou le long des points d'accès.
Préoccupation à l'effet que ce territoire et les services qu'il fournit présentent une valeur accrue, puisqu'il s'agit d'un site non aménagé à proximité d'une aire de conservation.
Navigation et eaux navigables
Effets potentiels sur les eaux navigables et la navigation des peuples autochtones. Besoin de fournir des renseignements sur la navigabilité des cours d'eau, l'usage traditionnel des cours d'eau à des fins de navigation, les effets potentiels sur la navigation et les mesures d'atténuation proposées. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement) ce qui suit dans la description détaillée du projet : <ul style="list-style-type: none"> • renseignements sur tous les ouvrages de franchissement de cours d'eau et concernant des cours d'eau navigables, notamment le déplacement de la route, l'embranchement ferroviaire, les options de remplacement du pipeline et le site minier; • détermination des étendues d'eau étant clairement navigables ou clairement non navigables (en accompagnant cette détermination d'une justification) et des étendues dont la navigabilité reste à déterminer; • détermination des activités du projet qui pourraient influencer sur la navigation.
Commentaire comprenant une suggestion de faire intervenir Transports Canada relativement à toutes les exigences en vertu de la <i>Loi sur les eaux navigables canadiennes</i> pour éviter des retards dans le cadre du projet.
Nécessité du projet
Commentaire soutenant la réalisation de projets associés aux minéraux critiques.
Commentaires soutenant le projet, citant la possibilité de partager la richesse avec les collectivités touchées, tout en atténuant les effets.
Activités et conception du projet
Préoccupations quant à l'empreinte étendue du projet et demandes de la limiter autant que possible.
Préoccupations quant à la stabilité physique et aux dimensions de l'installation de stockage des résidus. Demande de renseignements supplémentaires sur sa conception et les efforts de réduction au minimum de sa taille.
Demande de renseignements supplémentaires sur la conception des amas et terrils et l'efficacité de l'infrastructure de gestion de l'eau pour éviter le rejet de contaminants, notamment l'emplacement de la pile de stockage de minerai.
Besoin de renseignements sur les options d'emplacements de rejet des effluents pris en compte.
Besoin de renseignements sur l'emplacement de toute source proposée d'agrégats sur le site (à l'aide de cartes) et de renseignements montrant que l'exploitation est prise en compte dans l'évaluation des effets.

<p>Demande à ce que l'alimentation électrique du site utilise autant que possible l'infrastructure existante. Besoin de renseignements indiquant si la ligne de transport d'énergie de 230 kV aura recours à un droit de passage nouveau ou existant, ainsi que la mesure dans laquelle le droit de passage existant serait étendu. Besoin de renseignements sur la propriété des terres et la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien (y compris la gestion de la végétation) de la ligne de 230 kV. Fournir toute mise à jour des renseignements disponibles sur les exigences relatives à l'évaluation provinciale.</p>
<p>Besoin de renseignements sur la fréquence prévue de la circulation ferroviaire due au projet et d'une comparaison avec la situation existante sur les lignes ferroviaires existantes.</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur le transport du concentré de minerai depuis le site du projet, notamment les destinations potentielles, la garde et le contrôle, les options de remplacement du transport ferroviaire et les effets potentiels du transport du concentré de minerai sur la circulation ferroviaire et les coûts de transport.</p>
<p>Demande de renseignements sur la « gestion particulière des matières dangereuses » et la façon dont celles-ci seront entreposées et transportées.</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur les effets potentiels des hautes piles (90 m) de stockage des stériles sur la navigation aérienne, et les mesures d'atténuation, notamment les exigences réglementaires associées.</p>
<p>Besoin de descriptions juridiques des terres qui seront utilisées pour toutes les composantes du projet, notamment le site minier et toute caractéristique linéaire, comme la route, les lignes de transport d'énergie et l'embranchement ferroviaire.</p>
<p>Besoin de fournir toute mise à jour des renseignements disponibles sur les exigences relatives à l'évaluation provinciale quant au déplacement de la route, au déplacement de la ligne de transport d'énergie de 500 kV et à la nouvelle ligne de transport d'énergie de 230 kV, notamment qui le fera et quand. Fournir des renseignements sur les mesures que le Promoteur peut prendre pour soutenir la coopération entre les instances.</p>
<p>Demande de renseignements sur toute collaboration proposée avec d'autres projets/industries dans la région relativement à l'utilisation de l'infrastructure.</p>
<p>Mobilisation du public et des intervenants</p>
<p>Besoin que le Promoteur fournisse des avis publics des activités du projet et une documentation à d'autres collectivités voisines, afin de déterminer leur intérêt relativement au Projet.</p>
<p>Demande de mobiliser la ville de Black River - Matheson.</p>
<p>Conditions sociales et économiques</p>
<p>Effets économiques positifs potentiels par le biais de l'emploi et des recettes fiscales.</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur les conditions économiques de référence projetées dans la région et sur tout effet supplémentaire du projet. Inclure des projections de la disponibilité de main-d'œuvre de référence.</p>
<p>Besoin d'analyses de sensibilité relatives aux variables économiques importantes (notamment les conditions de marché du nickel), afin de mieux comprendre la faisabilité du projet et la probabilité qu'il soit mis en œuvre tel qu'il est décrit.</p>
<p>Préoccupations quant aux pénuries de main-d'œuvre et au besoin potentiel de recourir à des travailleurs temporaires étrangers. Pour contribuer à éclairer les exigences relatives à une évaluation adaptée au projet, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, d'autres moyens envisagés (le cas échéant) pour acquérir et loger une main-d'œuvre suffisante. Cela éclairerait l'évaluation des impacts sociaux.</p>
<p>Besoin de renseignements supplémentaires sur l'emploi lié au projet, notamment les suivants :</p>

<ul style="list-style-type: none"> • renseignements sur la façon dont les travailleurs seront recrutés localement, au sein du Canada ou à l'international; • nombre et types d'emplois que le projet créera (directs, induits) aux différentes étapes du projet; • estimations des salaires et de la rémunération pour ces emplois par rapport aux autres employeurs provinciaux et locaux; • indiquer si une assistance serait fournie au cours de licenciements temporaires; • obstacles locaux à l'emploi et disponibilité de services de garde d'enfants pour les travailleurs; • tout programme de formation et de perfectionnement de compétences permettant de perfectionner les candidats locaux pour les postes.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les recettes fiscales générées par la réalisation du projet au cours de toutes ses étapes.
Besoin de renseignements sur les coûts du projet et s'ils comprendraient un approvisionnement au sein de sources locales.
Besoin de détails sur tout engagement à maximiser les résultats socioéconomiques positifs pour les collectivités locales.
Commentaires sur le potentiel d'effets positifs sur la diversité et l'inclusion de groupes de la population active sous-représentés.
Impacts sociaux potentiels d'un afflux de travailleurs dans la région sur l'accès au logement et son abordabilité, la sécurité communautaire, l'accès aux services de garde d'enfants, l'accès aux services de santé, les services sociaux et l'infrastructure sociale, en particulier concernant les populations vulnérables. Besoin de mesures de prévention et d'atténuation. Suggestion de communiquer de façon précoce avec les prestataires de service concernant le besoin d'accroître les capacités.
Potentiel d'effets sociaux négatifs en cas de recours à des travailleurs temporaires étrangers, le cas échéant, en particulier sur les populations vulnérables.
Commentaires sur le besoin d'inclure la ville de Black River-Matheson aux avantages du projet, y compris au sein de comités organisés par le Promoteur, de partenariats stratégiques futurs, l'approvisionnement et le développement, l'emploi, la formation et l'éducation, et d'autres occasions.
Besoin de renseignements supplémentaires sur tout effet potentiel sur l'activité économique existante et les entreprises de la région (comme le tourisme), au-delà de l'empreinte du projet, notamment des mesures d'atténuation des effets négatifs. Pour contribuer à adapter les exigences relatives à l'évaluation, fournir (facultativement), dans la description détaillée du projet, les renseignements disponibles sur les emplacements des exploitants d'entreprises touristiques dans une zone approximative d'effet du projet autour de l'empreinte du projet, telles que les entreprises commerciales de gestion des ours noirs.
Préoccupation concernant l'expérience récréative des campeurs et des entreprises saisonnières, comme le camping Bigwater Campground. Besoin de renseignements sur la portée des changements relatifs au bruit, aux vibrations, à la qualité de l'air et à l'eau au camping Bigwater Campground (le cas échéant) et pour tout récepteur similaire relevé. Encouragement à mobiliser les propriétaires d'entreprises et les campeurs saisonniers intéressés dans l'analyse.
Durabilité
Commentaire sur les contributions du projet à la durabilité, notamment afin de savoir si le traitement ultérieur du concentré de minerai aurait lieu au Canada, si des produits seraient fabriqués au Canada, et dans le cas contraire, si les coûts du transport international pourraient contrebalancer les avantages.

Groupes de populations vulnérables (analyse comparative entre les sexes plus)
Besoin de renseignements supplémentaires sur la méthode de collecte de données et les effets potentiels sur la santé et la sécurité des femmes, des enfants, des aînés et d'autres groupes vulnérables, en tenant compte du fait qu'ils puissent être touchés différemment.
Commentaire visant à s'assurer que les femmes, les jeunes, les aînés et les personnes 2SLGBTQQA+ sont inclus dans la mobilisation.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la situation du marché du travail pour les populations sous-représentées et d'autres renseignements sur la façon dont la mine pourrait améliorer leur situation sur le marché du travail.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon dont seront traités les obstacles à l'accès à l'emploi, les disparités au sein de la population active et les disparités au niveau du revenu des femmes. Préoccupations quant au harcèlement sexuel des employées féminines.
Commentaire à l'effet que les jeunes ont besoin d'un accès aux emplois, à une formation et à un enseignement formel à long terme.
Eau
Effets potentiels de l'infiltration et du ruissellement d'eau du minerai, des roches de mine, des résidus et des morts-terrains sur la qualité des eaux souterraines et de surface.
Besoin de prédire le drainage rocheux acide et le potentiel de lixiviation des métaux. Besoin d'études géochimiques et de prédictions du drainage des résidus, roches stériles, minerai, minerai à faible teneur, morts-terrains et agrégat. Besoin de plans de gestion des résidus et des roches stériles.
Besoin de renseignements de base sur l'eau souterraine, notamment la qualité des eaux souterraines en amont et en aval, le niveau des eaux souterraines, les conductivités hydrauliques, les directions et vitesse de flux dans le substratum rocheux et les morts-terrains, pour le site entier et aux installations minières individuelles, afin de prédire où les contaminants peuvent remonter à la surface dans les cours d'eau. Besoin d'une surveillance continue au cours de l'exploitation.
Besoin de recevoir un modèle environnemental sur la qualité de l'eau, afin d'aider à déterminer les besoins en mesures d'atténuation.
Besoin de renseignements supplémentaires sur les installations de gestion de l'eau et les ouvrages de drainage pour toutes les étapes du projet, y compris l'endroit et la façon dont l'eau d'infiltration et de contact de la mine sera recueillie, surveillée et traitée, en fonction des besoins.
Demande de renseignements supplémentaires sur la façon dont les installations de stockage des résidus seront isolées de sources de surface et souterraines, sur terre et dans les fosses ouvertes, au cours de l'exploitation et après la fermeture.
Préoccupation quant à la proximité des résidus des étendues d'eau et une potentielle contamination par ruissellement d'eau provenant des résidus (p. ex., mercure, cyanure).
Besoin de renseignements supplémentaires quant à la conception de la pile de stockage de minerai, notamment des mesures visant à éviter la contamination de l'environnement par le drainage et le ruissellement, comme un revêtement.
Besoin d'une étude de contrôle des eaux pluviales pour tout le site.
Préoccupation quant aux capacités de stockage de l'eau dans les bassins de stockage de l'eau, et s'il sera nécessaire de rejeter de l'eau de contact non traitée dans l'environnement à tout moment.
Besoin d'élaborer des critères de rejet d'effluents axés sur le récepteur, en tenant compte des conditions physiques, chimiques et biologiques de l'étendue d'eau réceptrice, de la capacité d'assimilation du récepteur, des exigences relatives aux zones de dilution, de la détermination des contaminants préoccupants et des effets potentiels sur les autres utilisations de l'eau.
Commentaires et demande d'appliquer le critère de qualité de l'eau le plus conservateur pour la protection de la vie aquatique au point de rejet des effluents, sans zone de dilution.

Besoin d'intégrer les connaissances autochtones à la sélection de l'emplacement de rejet des effluents.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la source d'approvisionnement en eau des propriétés utilisées de façon saisonnière près de l'installation de gestion des résidus proposée et sur les effets potentiels sur la qualité de l'eau.
Préoccupations soulevées quant aux effets potentiels du rejet d'effluents dans la rivière Mattagami.
Préoccupations quant à tout changement des niveaux d'eau et à la façon dont cela peut influencer sur les poissons, les amphibiens, les plantes émergentes et les forêts.
Commentaire sur l'eau utilisée dans le contrôle de la poussière et si elle serait prélevée dans l'environnement naturel ou recyclée sur le site.
Préoccupations quant au risque accru de mobilisation du mercure à certains emplacements de prélèvement d'eau de source. Besoin d'intégrer les connaissances autochtones lors de la détermination des sources potentielles d'eau.
Préoccupation quant aux ouvrages de franchissement de cours d'eau constituant des entrées potentielles de contamination.
Besoin de fournir des renseignements sur le contrôle prévu des sédiments et les effets résiduels potentiels de la sédimentation en aval des activités du Projet.
Besoin de renseignements supplémentaires sur la façon de réduire au minimum le rejet d'azote dans l'environnement aquatique lors de l'utilisation d'explosifs.
Préoccupations quant à savoir s'il existe un potentiel de changement de la qualité de l'eau au camping Bigwater Campground.
Besoin de caractériser la variabilité et les tendances temporelles de la quantité et de la qualité de référence des eaux de surface dans les zones pouvant être touchées par le Projet.
Terres humides
Effets potentiels directs et indirects sur les milieux humides et leurs fonctions au cours de toutes les étapes du Projet.
Besoin de renseignements sur les mesures d'évitement et d'atténuation des effets potentiels sur les terres humides et leurs fonctions. Besoin de renseignements justificatifs montrant que les mesures d'atténuation des effets sur les eaux de surface et souterraines ainsi que des accidents et défaillances, atténueront les effets potentiels indirects sur les terres humides et leurs fonctions. Besoin de renseignements sur les effets résiduels potentiels au cours de toutes les étapes du projet.